

**ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE
DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE SIGNATURE DE CONVENTION ENTRE
LA COTE D'IVOIRE ET LE TOGO A L'OCCASION DU TRANSFERT DU SIGFIP
Abidjan, le 23 avril 2008**

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances du Togo;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs et sous Directeurs ;

Chers collaborateurs,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais avant tout propos saluer et souhaiter la fraternelle bienvenue à Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances du Togo et à la délégation qui l'accompagne.

La présente cérémonie de signature de « protocole d'accord pour le transfert du logiciel SIGFiP de la Côte d'Ivoire au Togo » à laquelle nous sommes conviés, met en exergue à notre sens, trois principaux symboles.

D'abord, il s'agit de la matérialisation de la solidarité entre deux pays frères, partageant le même idéal de modernisation de leurs administrations financières.

Ensuite, elle participe de l'approfondissement du processus d'intégration en cours, par nécessité, en dehors de toute contrainte d'ordre réglementaire, dictée par les instances communautaires.

Enfin, la signature de cette convention est le signe que les pays africains disposent d'un important potentiel de ressources, comme en témoigne l'expertise qui a permis d'aboutir à ce partenariat.

Au regard de ce qui précède, je voudrais exhorter le Secrétariat Général du Ministère de l'Economie et des Finances du Togo et la Société Nationale de Développement Informatique de Côte d'Ivoire, à faire de ce projet un véritable succès.

Pour sa part, le Ministère de l'Economie et des Finances de Côte d'Ivoire jouera sa partition, à travers sa disponibilité et l'assurance qu'il donne d'accompagner efficacement les acteurs au cours de la mise en œuvre de ce projet.

Sur ce, je voudrais clore mon propos en souhaitant plein succès au transfert du logiciel SIGFiP au Togo.

Merci de votre aimable attention.